



Konferenz der Kantonalen Justiz- und Polizeidirektorinnen und -direktoren  
Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police  
Conferenza delle direttrici e dei direttori dei dipartimenti cantonali di giustizia e polizia

## Informations de la séance du Comité CCDJP du 5 février 2021

*Participants : Fredy Fässler, président (CdE SG), Béatrice Métraux, vice-présidente (CdE VD), Jacqueline Fehr (CdE ZH), Norman Gobbi (CdE TI) Karin Kayser-Frutschi (CdE NW), Philippe Müller (CdE BE), Alain Ribaux (CdE NE), Mark Burkhard (cdt, président CCPCS, BL), Roger Schneeberger (secrétaire général CCDJP), Alain Hofer (secrétaire général adj. CCDJP), Claudio Stricker (conseiller spécialiste SG CCDJP), Barbara Jäggi (Secrétariat CCDJP).*

### Rapport du Conseil fédéral relatif au postulat 19.3533 sur la lutte contre le hooliganisme : prise de position de la CCDJP

Le Comité a adopté une prise de position sur le projet de rapport du Conseil fédéral dans laquelle il souscrit largement au contenu dudit rapport et rappelle notamment que la compétence cantonale en matière de lutte contre le hooliganisme est inscrite dans la Constitution et qu'il a été décidé à l'automne 2020 de mettre en œuvre les recommandations d'action à l'issue de l'évaluation du concordat afférent. Le Comité adhère aux améliorations proposées dans les domaines relevant des cantons, il propose toutefois des mesures de soutien supplémentaires de la Confédération pour le transport des supporters par le rail.

### Accompagnement scientifique de la violence lors des manifestations sportives effectué par l'Université de Berne : convention

Le Comité a approuvé la nouvelle convention 2021-2022 conclue par la CCDJP et l'Université de Berne sur l'accompagnement scientifique de la violence lors des manifestations sportives – sous réserve de l'adhésion des autres parties. Il est demandé à l'assemblée CCDJP du 15 avril d'inscrire au budget 2022 un montant de 10 800 CHF pour le centre de recherche sur la violence lors des manifestations sportives.

### Dialogue stratégique sur la violence domestique : représentation de la CCDJP

Le Comité a désigné Fredy Fässler, président, ainsi que les CdE Jacqueline Fehr et Norman Gobbi pour représenter la CCDJP au dialogue stratégique sur la violence domestique qui aura lieu le 30 avril avec la conseillère fédérale, Karin Keller-Sutter. Le 12 mars, le Comité examinera les sujets à traiter et arrêtera la position de la CCDJP.

### Avenir de la Commission des affaires juridiques pénales

Compte tenu de la difficulté à repourvoir les postes vacants au sein de la Commission des affaires juridiques pénales (CAJP), le Comité a débattu de l'avenir de la commission. Il a conclu qu'une association appropriée de l'échelon politique reste de toute importance. Il s'agira donc de déterminer dans quelle mesure la traduction des documents les plus importants en français permettrait d'encourager des représentants CLDJP romands à y siéger. Il est proposé à l'assemblée de printemps 2021 de nommer le CdE Norman Gobbi au sein de la CAJP.

### Succession du secrétaire général CCDJP

L'actuel secrétaire général CCDJP, Roger Schneeberger, prendra sa retraite fin 2021. Le Comité a décidé de mettre son poste au concours et d'instituer une commission de sélection composée de Fredy Fässler, président, de Béatrice Métraux, vice-présidente et de Karin Kayser-Frutschi, membre du Comité. Elle devra lui soumettre un candidat d'ici à l'été 2021.

## Prises de position du Comité CCDJP sur les consultations en cours

### *Loi fédérale sur la plateforme de communication électronique dans le domaine judiciaire (LPCJ)*

Le Comité a pris connaissance du projet de prise de position et souligné qu'il est important que tous les acteurs de la chaîne pénale figurent de manière explicite dans les bases légales. Le projet doit également tenir compte des éléments principaux des avis rendus par la CCPCS et la CPS. Un modèle de prise de position sera mis à disposition des cantons dans les plus brefs délais.

### *Mise en œuvre du règlement de l'UE 2020/493 relatif au système FADO et modification de la loi fédérale LSIP*

Partant des avis rendus par la CCPCS et la CPS, une prise de position sera élaborée puis approuvée par le Comité par voie de consultation écrite.

### *Modification du code pénal militaire*

Une prise de position basée sur l'avis rendu par la CPS sera élaborée puis approuvée par le Comité lors de sa séance le 12 mars.

### *Modifications d'ordonnances liées à la mise en œuvre des règlements SIS*

Le Comité renonce à prendre position et laisse aux cantons le soin de le faire s'ils le souhaitent.

5 février 2021  
07.06.01.08.01/cst